



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

tourisme social

Question écrite n° 121923

Texte de la question

M. Patrick Roy appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur l'inquiétude exprimée par de très nombreux syndicats de salariés portant sur la situation de l'Association nationale pour les chèques vacances (ANCV) et ses orientations, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de sa création. Ils s'alarment notamment de l'exclusion, par un décret du 29 janvier dernier, de certains acteurs historiques des chèques vacances, dont les opérateurs du tourisme associatif à vocation sociale. Il lui demande de lui indiquer son opinion en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121923

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 avril 2007, page 3492